

MEURTHE & MOSELLE
C O N S E I L G É N É R A L

**RECUEIL
DES ACTES
ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT**

N° 3 - Mars 2012

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

- Publication Mensuelle-

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

**M. Denis VALLANCE
Directeur Général des Services Départementaux**

CONCEPTION - REDACTION - MISE EN PAGE - DIFFUSION :

Service de l'Assemblée : Mmes Marie Christine ANCEL et Evelyne JANNY

RESPONSABLE DE LA REDACTION :

**Mme Frédérique MOUCHARD
Chef du service de l'Assemblée**

IMPRESSION :

**M. Pascal TREIBER
Imprimerie Départementale
(48 Esplanade Jacques Baudot - CO 900 19 - 54035 NANCY CEDEX)**

ABONNEMENTS :

Service gratuit sur simple demande écrite adressée à M. le Président du Conseil Général

DEPOT LEGAL : N°555

N°I.S.S.N. : 0996 – 9659

N°3 – Mars 2012

**CONSEIL GENERAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE
48 ESPLANADE JACQUES BAUDOT - C.O. 19
54035 - NANCY CEDEX**

**TEL. : 03-83-94-54-54
FAX : 03-83-94-54-36**



SOMMAIRE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL GENERAL

- Décisions adoptées le 5 mars 2012 PAGE 1

SESSION DU CONSEIL GENERAL

- Décisions adoptées lors de la session du 19 mars 2012 PAGE 6

ACTES DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

DIRECTION DE L'INSERTION

- ARRETE PORTANT CREATION, COMPOSITION ET MISSION DE L'EQUIPE CONSULTATIVE RSA DU TERRITOIRE DE LONGWY PAGE 10

- ARRETE 2012 – DI – 005 DU PRESIDENT PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES IMPLANTEE AU DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE PAGE 11

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT Servie Appui aux territoires, Espace et Environnement

- Arrêté N° 12/002/CG/DATEE/SAFU modifiant la composition de la commission départementale d'aménagement foncier de Meurthe-et-Moselle PAGE 12

CABINET

- ARRÊTÉ CONFÉRANT DÉLÉGATION PAR INTERIM À MONSIEUR MATHIEU
KLEIN VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

PAGE 14

00000
000
0

COMMISSION PERMANENTE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE LA SEANCE DU 5 MARS 2012

N° DU RAPPORT	NATURE DE L'AFFAIRE	DECISIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE
	Commission Solidarité	
1	REVALORISATION DES BARÈMES DE RECEVABILITÉ POUR LES AIDES INDIVIDUELLES AUX VACANCES AU BÉNÉFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES	ADOPTE
2	CONVENTION INDIVIDUELLE CONCERNANT L'ACCUEIL D'UNE PERSONNE ADULTE HANDICAPÉE DANS UN ÉTABLISSEMENT BELGE	ADOPTE
3	DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE D'UNE DETTE DE PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP (PCH)	ADOPTE
4	CONVENTION INDIVIDUELLE CONCERNANT L'ACCUEIL D'UNE PERSONNE ADULTE HANDICAPÉE DANS UN ÉTABLISSEMENT BELGE (L'ALBATROS)	ADOPTE
5	CONVENTION INDIVIDUELLE CONCERNANT L'ACCUEIL D'UNE PERSONNE ADULTE HANDICAPÉE DANS UN ÉTABLISSEMENT BELGE (CENTRE LORRAIN D'HÉBERGEMENT)	ADOPTE
6	CONVENTION INDIVIDUELLE CONCERNANT L'ACCUEIL D'UNE PERSONNE HANDICAPÉE DANS UN ÉTABLISSEMENT BELGE	ADOPTE
7	RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE AU CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE DE MONT SAINT MARTIN	ADOPTE
8	CONVENTION RELATIVE AU FINANCEMENT DE "NANCY POINT JEUNES" AU TITRE DE 2011 ENTRE LA VILLE DE NANCY ET LE CONSEIL GÉNÉRAL.	ADOPTE
9	ASSOCIATION REALISE - DEMANDE D'AVANCE DE TRÉSORERIE POUR LE SERVICE HABILITÉ ÉDUCATIF RENFORCÉ POUR ADOLESCENTS (SHERPA)	ADOPTE
10	APPUI À LA RÉALISATION DE TERRAINS FAMILIAUX	ADOPTE
	Commission Education	
11	LOGEMENTS DANS LES COLLÈGES PUBLICS	ADOPTE

12	DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COLLÈGES PUBLICS	ADOPTÉ
13	FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS	ADOPTÉ
14	RESTAURATION SCOLAIRE AU COLLÈGE FERDINAND BUISSON À THIAUCOURT- CONVENTION 2012	ADOPTÉ
15	FERMETURE DE LA RÉGIE DE L'ÉQUIPE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE PUBLIQUE DU VAL DE LORRAINE.	ADOPTÉ
16	ANIMATION DES "ESPACES NUMÉRIQUES" HORS TEMPS SCOLAIRE DANS LES COLLÈGES	ADOPTÉ
17	FÉDÉRATIONS D'ÉDUCATION POPULAIRE: SOUTIEN FÉDÉRAL À LA MISE EN OEUVRE DES CONTRATS D'ANIMATION JEUNESSE TERRITORIALISÉE	ADOPTÉ
18	FONDS D'INITIATIVE JEUNESSE	ADOPTÉ
19	ANIMATION JEUNESSE TERRITORIALISÉE : CONTRAT D'ANIMATION JEUNESSE TERRITORIALISÉE	ADOPTÉ
20	CITOYENNETÉ ET INTÉGRATION - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET SUR PROJETS AU TITRE DE L'EXERCICE 2012	ADOPTÉ
21	APPUI AUX ACTEURS DE TERRAIN - PROJETS DE DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE, DURABLE.	ADOPTÉ
22	ADHÉSION À L'ASSOCIATION VIVA YASUNI	ADOPTÉ
23	CONTRATS D'OBJECTIFS ET DE FONCTIONNEMENT	ADOPTÉ
24	AIDE AUX SPORTIFS HAUT NIVEAU	ADOPTÉ
25	AIDES AUX ASSOCIATIONS	ADOPTÉ
26	AIDES AUX MANIFESTATIONS	ADOPTÉ
27	AGENCE CULTURELLE DE MEURTHE-ET-MOSELLE	ADOPTÉ
28	COLLÈGE AU CINÉMA	ADOPTÉ
	Commission Aménagement	
29	DÉCISION DE POURSUIVRE LA PROCÉDURE EN VUE D'ORDONNER L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE CLAYEURES	ADOPTÉ
30	DÉCISION DE POURSUIVRE LA PROCÉDURE EN VUE D'ORDONNER L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE BAGNEUX	ADOPTÉ
31	DÉCISION DE POURSUIVRE LA PROCÉDURE EN VUE D'ORDONNER L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER DE BATTIGNY	ADOPTÉ
32	RÉSEAU HAUTS-DÉBITS PROXIMITÉ : MODIFICATIONS AU CATALOGUE TARIFAIRE	ADOPTÉ
33	DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE CARTE JEF	ADOPTÉ

34	TRANSPORTS SCOLAIRES - CONVENTION ENTRE LES VOSGES ET LA MEURTHE ET MOSELLE	ADOPTE
35	CONVENTION RELATIVE À LA PRISE EN CHARGE DES DÉPENSES DE TRANSPORTS SCOLAIRES DES ÉLÈVES AVEC LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE	ADOPTE
36	RD 2B - COMMUNE DE TOMBLAINE - RÉGULARISATION FONCIÈRE.	ADOPTE
37	RD 910 - COMMUNE DE LESMENILS - INDEMNISATION DE MONSIEUR LABELLE - CONVENTION À L'EXPLOITANT.	ADOPTE
	Commission Environnement et Développement durable	
38	CONVENTION POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'EPTB "ENTENTE MEURTHE ET MOSELLE-MADON"	ADOPTE
39	SENSIBILISATION ET SOUTIEN AUX PARTENAIRES - CAUE	ADOPTE
40	BELVAL, CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU SITE	ANNULÉ ET REMPLACÉ PAR LE RAPPORT 69
	Commission Développement et Économie Solidaire	
41	AIDE DÉPARTEMENTALE AUX ARTISANS POUR L'ENVIRONNEMENT - MODIFICATION	ADOPTE
42	PRIME À L'INSERTION PAR LA CRÉATION D'ENTREPRISES	ADOPTE
43	TRANS'BOULOT - MOBILITÉ SOLIDAIRE	ADOPTE
44	ACTIONS D'INSERTION - CONTRIBUTION À L'EFFORT D'INSERTION	ADOPTE
45	ACTIONS D'INSERTION - TERRITOIRE DE LONGWY	ADOPTE
46	ACTIONS D'INSERTION - TERRITOIRE DE BRIEY	ADOPTE
47	ACTIONS D'INSERTION - TERRITOIRE DE TERRES DE LORRAINE	ADOPTE
48	ACTIONS D'INSERTION - TERRITOIRE DU VAL DE LORRAINE	ADOPTE
49	ACTIONS D'INSERTION - TERRITOIRE DU LUNÉVILLOIS	ADOPTE
50	ACTIONS D'INSERTION - TERRITOIRE DE NANCY COURONNE	ADOPTE
51	PRÊT DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE AUX ÉTUDES ET À L'ANCRAGE TERRITORIAL	ADOPTE
52	BOURSE DÉPARTEMENTALE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	ADOPTE
53	SOUTIEN À LA VIE ÉTUDIANTE	ADOPTE

54	PARTENARIAT AVEC L'AFIJ EN FAVEUR DE L'INSERTION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA, DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	ADOPTE
55	AVENANT À LA CONVENTION INTERRÉGIONALE DU MASSIF DES VOSGES 2007/2013	ADOPTE
56	CONVENTION DE PARTENARIAT 2012/2013/2014 ENTRE LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET LA MAISON DU TOURISME EN PAYS TERRES DE LORRAINE	ADOPTE
57	AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE DE SOLLICITER UNE SUBVENTION RÉGIONALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE RESTAURATION DES FAÇADES DU CORPS CENTRAL ET DE L'ESCALIER NORD SUR LA COUR D'HONNEUR (TRANCHE CONDITIONNELLE 3)	ADOPTE
58	AVENANT N°1 À LA CONVENTION ENTRE LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET LA VILLE DE LUNÉVILLE RELATIVE À LA CRÉATION DU FONDS D'ACQUISITION DES COLLECTIONS DU MUSÉE DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE	ADOPTE
59	CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE ET L'INSTITUT D'HISTOIRE CULTURELLE EUROPÉENNE BRONISLAW GEREMEK	ADOPTE
60	DEMANDE DE SUBVENTIONS - DISPOSITIF "LES PORTES DU TEMPS"	ADOPTE
61	DONATION DE MONSIEUR PIERRE MOURIAU DE MEULENACKER	ADOPTE
	Commission Finances	
62	CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION	ADOPTE
63	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE L'AFPSD.	ADOPTE
64	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT DE L'AMICALE DES PERSONNELS DU CONSEIL GÉNÉRAL.	ADOPTE
65	DEMANDE DE MAINTIEN DE GARANTIE : COMITÉ D'ACTION EN FAVEUR DU 3ÈME ÂGE (VILLERS LÈS NANCY)	ADOPTE
66	DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE 80 % : OHS (FOUG)	ADOPTE
67	DEMANDE DE GARANTIE D'EMPRUNT DE 50% : EHC (BOUXIÈRES AUX DAMES)	ADOPTE

	Commission Aménagement	
68	CONVENTION D'ORGANISATION DE L'EXÉCUTION DU SERVICE HIVERNAL ENTRE LE CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE ET MOSELLE	ADOPTÉ
	Commission Environnement et Développement durable	
69	ANNULE ET REMPLACE LE RAPPORT N°40 BELVAL, CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE POUR SUIVI ENVIRONNEMENTAL DU SITE	ADOPTÉ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DE LA SESSION DU 19 MARS 2012

N° DU RAPPORT	NATURE DE L'AFFAIRE	DECISIONS DU CONSEIL GENERAL
	Commission Solidarité	
1	PROJET RÉGIONAL DE SANTÉ (ARS) 2012-2017	ADOPTE
2	IMPACT DES ORIENTATIONS PRISES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ ET D'ÉDUCATION (2010 - 2011) POUR LA MISSION DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE ET LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE PROTECTION DE L'ENFANCE.	ADOPTE
	Commission Education	
3	CONVENTION CONSTITUTIVE DU GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIF À LA MISE EN OEUVRE ET AU DÉPLOIEMENT DE PLACE DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LORRAINE	ADOPTE
4	DOTATIONS DE FONCTIONNEMENT ET DE RESTAURATION DES COLLÈGES PUBLICS	ADOPTE
5	FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS	ADOPTE
6	PRÉPARATION DU PLAN COLLÈGES NOUVELLES GÉNÉRATIONS : VOLET RH.	ADOPTE
7	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ INCENDIE AU COLLÈGE GUYNEMER À NANCY - ADHÉSION À UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA VILLE DE NANCY ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE SCOLAIRE DE NANCY	ADOPTE
8	CITOYENNETÉ ET INTÉGRATION : FONDS D'INITIATIVES CITOYENNES	ADOPTE
	Commission Aménagement	
9	MEURTHE-ET-MOSELLE DÉVELOPPEMENT : AVIS SUR LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE SUD 54	ADOPTE

10	CONTRATS TERRITORIALISÉS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2012-2014	ADOPTE
11	CRÉATION DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT (EPA) D'ALZETTE/BELVAL	ADOPTE
12	CARREFOUR DES PAYS LORRAINS - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT (2012-2014)	ADOPTE
13	CONVENTION DE PARTENARIAT INTERREG IVA - NOUVEL AVENANT	ADOPTE
14	EVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE TED ET DE LA GAMME TARIFAIRE	ADOPTE
15	AVENANT TECHNIQUE N° 1 RELATIF À LA CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE RÉALISATION DE LA LGV EST EUROPÉENNE PHASE 2	ADOPTE
16	AVENANT À LA CONVENTION DU 28 JUIN 2010 DE TRANSFERT DE PARC DÉPARTEMENTAL DE L'EQUIPEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE	ADOPTE
	Commission Environnement et Développement durable	
17	CONTRATS PLURIANNUELS D'ASSAINISSEMENT	ADOPTE
18	DÉCHETS - COORDINATION DES POLITIQUES DÉCHETS (PLANIFICATION ET PRÉVENTION)	ADOPTE
	Commission Développement et Economie Solidaire	
19	PROGRAMME DÉPARTEMENTAL INSERTION (PDI) PLURIANNUEL 2011-2013 - COMPLÉMENT N°1	ADOPTE
20	PACTE D'INSERTION EN MEURTHE-ET-MOSELLE (PIMM)	ADOPTE
21	LE CONSEIL CONSULTATIF DE L'INSERTION	ADOPTE
22	CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CAOM) ENTRE L'ETAT ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE RELATIVE AUX CONTRATS UNIQUES D'INSERTION (CUI) AU TITRE DE L'ANNÉE 2012	ADOPTE
23	RÈGLEMENT D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS BÉNÉFICIAIRES DU RSA	ADOPTE
24	ADHÉSION DU DÉPARTEMENT À L'ASSOCIATION DES COLLECTIVITÉS SITES D'INDUSTRIE AUTOMOBILE (ACSIA)	ADOPTE

25	COMMISSION RÉGIONALE DE L'ECONOMIE AGRICOLE ET DU MONDE RURAL : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU DÉPARTEMENT	ADOPTE
26	CRÉATION D'UNE RÉGIE DÉPARTEMENTALE POUR LA GESTION DU RESTAURANT DU SITE DÉPARTEMENTAL DE SION-VAUDÉMONT	ADOPTE
	Commission Finances	
27	CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MEURTHE-ET-MOSELLE HABITAT (MMH) - DÉSIGNATION	ADOPTE
28	DÉSIGNATION DE CONSEILLERS GÉNÉRAUX DANS LES COMMISSIONS ET CONSEILS D'ADMINISTRATION DANS LESQUELS ILS SIÈGENT ES-QUALITÉ (RAPPORT RECTIFICATIF AU RAPPORT N°11 DE LA SESSION DE DROIT DE MARS 2011)	ADOPTE
29	LA SOLIDARITÉ TOUJOURS AU COEUR - L'ÉDUCATION ET LA CULTURE POUR TOUS : POINT D'ÉTAPE 2 DU VOLET RH	ADOPTE
30	CRÉATIONS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES	ADOPTE
31	GARANTIE D'EMPRUNTS MMH - LGFP - RÉITÉRATION DE LA GARANTIE GLOBALE POUR LES TIRAGES 2010/2012 (DIVERSES COMMUNES)	ADOPTE
32	INFORMATION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE SUR LES MARCHÉS PUBLICS	ADOPTE
33	MODIFICATION DES NATURES COMPTABLES M52 ET GESTION DES DOSSIERS DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT	ADOPTE
34	COMPTE RENDU RELATIF À L'EXERCICE DE LA COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.3221-10-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	ADOPTE
35	CONVENTION DE MISE À DISPOSITION AU SDIS D'UN BIEN IMMOBILIER SUR LA CASERNE KLÉBER À ESSEY LES NANCY	ADOPTE
36	RENOUVELLEMENT DU GROUPEMENT DE COMMANDE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LA PÉRIODE 2013-2015	ADOPTE
37	VOEU PRÉSENTÉ PAR L'UNION DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX DE LA DROITE ET DU CENTRE : ORGANISATION D'UN DÉBAT PUBLIC SUR L'UTILISATION DU CESU, CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL POUR LE PAIEMENT DES PRESTATIONS DES ALLOCATIONS DE SOLIDARITÉ	NON ADOPTE
38	ORGANISATION D'UN DÉBAT PUBLIC SUR L'UTILISATION DU CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU)	ADOPTE

39	MOTION EN SOUTIEN AUX SALARIÉS DU SITE ARCELOR-MITTAL DE FLORANGE, EXIGEANT LA REMISE EN SERVICE IMMÉDIATE ET INCONDITIONNÉE DU DEUXIÈME HAUT-FOURNEAU AU NOM DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE PRÉSENTÉE PAR ANDRÉ CORZANI CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE BRIEY	ADOPTE
40	MOTION POUR LA DÉFENSE DE L'HÔPITAL DE MONT SAINT MARTIN DÉPOSÉE AU NOM DE LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE PAR SERGE DE CARLI, CONSEILLER GÉNÉRAL DU CANTON DE MONT SAINT MARTIN	ADOPTE

**ARRETE PORTANT CREATION, COMPOSITION ET MISSION
DE L'EQUIPE CONSULTATIVE RSA DU TERRITOIRE DE LONGWY**

Le président du conseil général de Meurthe-et-Moselle

VU le code de l'action sociale et des familles et notamment les articles L 262-39, L 262-53, R 262-69 et suivants,

DECIDE

Article 1^{er} :

Il est créé une équipe consultative RSA sur le territoire de Longwy dans le cadre de la mise en œuvre de la loi généralisant le RSA et réformant les politiques d'insertion

Article 2 :

Cette équipe consultative RSA a pour mission :

- d'émettre un avis sur les décisions de réorientation vers les organismes d'insertion sociale et professionnelle
- de formuler un avis sur la réduction ou la suspension du montant de l'allocation de revenu de solidarité active

Article 3 :

L'équipe consultative RSA est composée de :

- ✓ quatre professionnels désignés par POLE EMPLOI et/ou Handi54 :
Mme Marie-Claude BIONDI, M. Joseph BELCASTRO (Handi54), Mme Virginie PERIN, M. Achour SAIB (Handi54)
- ✓ quatre professionnels désignés par le CONSEIL GENERAL au sein du Service territorial insertion ou Logement et du Service social départemental du territoire de Longwy :
Mme Nadine RODRIGUES, Mme Rachel RAXI, M. Jean-Bernard CAZAUX, Mme Nathalie DEMANGE
- ✓ bénéficiaires du revenu de solidarité active :
M. Richard DENOÛ, Mme Martine VEINANT, Mme Laurence LOCATELLI

Article 4 :

Le présent arrêté prend effet au 1^{er} mars 2012. A cette date, il annule et remplace l'ensemble des arrêtés précédents relatif à l'équipe consultative RSA du territoire de Longwy.

Article 5 :

Le directeur général des services et le directeur de l'insertion sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de Meurthe-et-Moselle.

Article 6 :

Une secrétaire STI participe à l'équipe consultative sans prendre part aux discussions.

Fait à Nancy, le 21 février 2012

Le président du conseil général
Michel DINET

---ooOoo---

ARRETE 2012 – DI – 005 DU PRESIDENT PORTANT MODIFICATION DE LA REGIE D'AVANCES IMPLANTEE AU DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

Le président du conseil général de Meurthe-et-Moselle,

Vu la décision du 5 décembre 1995 instituant la régie d'avances auprès du département de Meurthe et Moselle pour le paiement d'aides individuelles d'urgence ou d'actions collectives nécessitant un paiement au comptant dans le cadre des crédits d'insertion,

Vu les décisions des commissions permanentes du 5 mai et du 9 juin 2000, du 9 novembre 2001 et 30 mars 2007,

Vu la décision de la session du 24 septembre 2001,

Vu la décision de la commission permanente du 6 février 2012,

Vu l'avis du payeur départemental du 3 octobre 2011,

ARRETE

Article 1 : l'article 3 de la décision du 5 décembre 1995 est modifié comme suit : après deux ans de fonctionnement, il a été constaté que l'avance accordée à la régie d'avance soit 50 000 € est disproportionnée au vu de l'activité réelle de la régie, par conséquent le montant de l'avance mensuelle est fixé à 25 000€ à compter du 1^{er} mars 2012.

Article 2 : l'article 8 de la décision du 5 décembre 1995 est modifié comme suit :

A compter du 1^{er} janvier 2012, le régisseur percevra une indemnité de responsabilité de 320 € prévue par l'arrêté interministériel du 3 septembre 2001 et est assujetti à un cautionnement de 3 800 €.

Les mandataires suppléants percevront une indemnité de responsabilité pendant toutes les périodes où ils sont effectivement en activité, sans que le régisseur soit privé de la sienne.

Article 5 : la présente décision prend effet à compter du 1^{er} mars 2012.

NANCY, le 14 mars 2012

Le président du conseil général

Michel DINET

---ooOoo---

Arrêté N° 12/002/CG/DATEE/SAFU modifiant la composition de la commission départementale d'aménagement foncier de Meurthe-et-Moselle

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL DE MEURTHE ET MOSELLE

VU le titre II du livre 1^{er} du code rural et notamment les articles L. 121-8, L. 121-9, R. 121-7, R. 121-8 et R. 121-9 ;

VU l'arrêté de M. le Président du Conseil Général en date du 31 mars 2009 constituant la Commission Départementale d'Aménagement Foncier dont la dernière modification a été effectuée en date du 26 août 2011

VU la délibération du conseil général de Meurthe-et-Moselle réuni en session le 5 décembre 2011 désignant M. Christophe SONREL en tant que membre titulaire et M. Olivier TRITZ en tant que membre suppléant de la CDAF de Meurthe-et-Moselle, suite au décès de M. Maurice VILLAUME

Sur proposition de Monsieur le directeur général des services départementaux ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} :

La commission départementale d'aménagement foncier de Meurthe-et-Moselle est modifiée.

ARTICLE 2 :

La commission départementale d'aménagement foncier de Meurthe-et-Moselle est ainsi composée :

- Présidence :
 - M. Claude LEMOINE, titulaire
 - M. Yves GRY, suppléant

- Conseillers généraux :
 - M. Gauthier BRUNNER, titulaire
 - M. Olivier JACQUIN, titulaire
 - M. Christophe SONREL, titulaire
 - M. Michel MARCHAL, titulaire
 - M. Philippe COLIN, suppléant
 - M. Noël GUERARD, suppléant
 - M. Olivier TRITZ, suppléant
 - Mme Rose-Marie FALQUE, suppléante

- Maires de communes rurales :
 - M. Michel MALGRAS, titulaire
 - M. Alain LALLEMANT, titulaire
 - M. Bernard GOUYAU, suppléant
 - M. Bernard VAUTRIN, suppléant

- Personnes qualifiées :
 - M. Claude DANNER, titulaire
 - Mme Muriel BALLIE, titulaire
 - M. Didier CHARPENTIER, titulaire
 - M. Régis CRISNAIRE, titulaire
 - M. Thibaut FRANCOIS, titulaire
 - M. Michel JACQUET, titulaire

- Le président de la chambre d'agriculture ou son représentant, membre de la chambre.

- Le président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) ou son représentant.

- Le président du syndicat des jeunes agriculteurs (JA) ou son représentant.
- Représentants des organisations syndicales d'exploitants agricoles au niveau départemental :
 - M. Michel MERLIN de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA)
 - M. Mathieu FOURNIER du syndicat des jeunes agriculteurs (JA)
 - M. François TOUSSAINT de la Coordination Rurale Alsace-Lorraine (CR54)
- Le président de la chambre des notaires ou son représentant.
- Propriétaires bailleurs :
 - M. Jean-Marie HOLLINGER, titulaire
 - M. Jean MASSON, titulaire
 - M. Hubert GOUDOT, suppléant
 - M. Gérard PARISSE, suppléant
- Propriétaires exploitants :
 - M. Albert GIGLEUX, titulaire
 - M. Michel GROJEAN, titulaire
 - M. André FERRY, suppléant
 - M. Bertrand BRIGNIER, suppléant
- Exploitants preneurs :
 - M. Charles BAUDOIN, titulaire
 - M. Joël MARCHAL, titulaire
 - M. Daniel BAUMANN, suppléant
 - M. Philippe HENNEBERT, suppléant
- Associations agréées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages,

Représentants la fédération départementale des chasseurs de Meurthe-et-Moselle

- M. Patrick MASSENET, titulaire
- M. Roméo RIEDER, suppléant

Représentants la fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique de Meurthe-et-Moselle

- M. Jean-Claude JACQUES, titulaire
- M. Eric TAVOSO, suppléant

Si les périmètres examinés par la commission comprennent une aire d'appellation d'origine contrôlée :

- Un représentant de l'institut national des appellations d'origine et de la qualité :
 - M. Gérard MEYER

Quand la commission :

- examine les réclamations relatives à des opérations, d'aménagement foncier agricole et forestier en zone forestière,
- pour les opérations d'échanges et cessions amiables d'immeubles forestiers, vérifie le plan des échanges, modifie celui-ci après refus de certains projets et ajout de projet sur recours des propriétaires et approuve le plan des échanges et cessions,
- dresse l'état des fonds incultes dans le cadre de l'article L. 125-5 du code rural,

Elle est complétée par :

- Le président du centre régional de la propriété forestière ou son représentant,
- Un représentant de l'office national des forêts
 - M. Marc DEROY
- Le président du syndicat départemental des propriétaires forestiers sylviculteurs ou son représentant,

- Les propriétaires forestiers désignés ci-après :
 - M. René ACREMENT, titulaire
 - M. Jean PAUREAU, titulaire
 - M. Paul PEROUX, suppléant
 - M. Jean-Pierre JACQUES, suppléant

- Les maires ou délégués communaux de communes propriétaires de forêts soumises au régime forestier désignés ci-après :
 - M. Charles BILOT, titulaire
 - M. Marcel BONTEMPS, titulaire
 - M. Pierre PERIN, suppléant
 - M. André CAMAILLE, suppléant

ARTICLE 3 :

Un agent du conseil général est chargé des fonctions de secrétaire de la commission.

ARTICLE 4 :

En application de l'article R. 121.10 du code rural, la commission départementale d'aménagement foncier aura son siège à l'hôtel du département.

ARTICLE 5 :

Le présent arrêté sera :

- publié au recueil des actes administratifs du département,
- notifié à M. le préfet de Meurthe-et-Moselle, à monsieur le directeur général des services départementaux, madame la directrice des archives départementales et aux membres de la commission départementale d'aménagement foncier de Meurthe-et-Moselle.

Nancy, le 9 Mars 2012

Le Président

Michel DINET

---ooOoo---

ARRÊTÉ CONFÉRANT DÉLÉGATION PAR INTERIM À

Monsieur Mathieu KLEIN

VICE-PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

Le président du conseil général de Meurthe et Moselle

VU la délibération du conseil général de Meurthe et Moselle du 31 mars 2011 portant élection du président du conseil général,

VU l'élection des vice-présidents intervenue le 31 mars 2011

VU l'article L.3221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'arrêté n°721 MCA 11 conférant délégation de fonction aux vice-présidents

ARRÊTE

Article 1 : Délégation est donnée à monsieur Mathieu KLEIN, Vice-président délégué à l' éducation pendant la période d'absence du président du conseil général, **du Vendredi 06 avril au Mercredi 18 avril 2012** inclus pour préparer et exécuter les délibérations du conseil général et de sa commission permanente, signer les actes administratifs de toute nature et les contrats relatifs à l'administration départementale, à l'exclusion des actes relevant des délégations de fonction exercées par les autres vice-présidents.

Article 2 : Le directeur général des services du département de Meurthe et Moselle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du département de Meurthe et Moselle. Le présent acte peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa publication, devant le tribunal administratif de Nancy, 5 place Carrière, 54000 NANCY.

Nancy, le 26 Mars 2012

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL

MICHEL DINET

00000
000
0

**Ce recueil ne contient pas la totalité des actes du département.
L'intégralité des délibérations de la commission permanente et
du conseil général est publiée dans un procès-verbal officiel
spécifique à chaque séance, qui peut être consulté par le public
à l'accueil du :**

**CONSEIL GENERAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE
48 ESPLANADE JACQUES BAUDOT
54000 - NANCY**